

Objet : Suivi des patients à l'isolement COVID-19

Marseille, le 22 janvier 2021

Bonjour,

### L'Assurance Maladie a confié aux infirmières libérales une mission de santé publique.

Il s'agit d'effectuer une visite au domicile des patients testés positifs. L'organisation de ce dispositif a été confié à votre URPS.

#### Les objectifs des visites

- Bilan sanitaire et social des personnes présentes
- Expliquer l'importance de respecter un isolement de 7 jours
- Pratiquer des tests antigéniques

#### La rémunération de cet acte

- La Visite Domiciliaire Sanitaire Infirmière VDSI se facture en **exo div 3** pour une prise en charge à **100 % par l'assurance maladie**
- Cotation : AMI 5.6 + MCI + IFD +/- IK +/- Dimanche/fériés
- Tests antigéniques pour les autres membres du foyer : AMI 9.5 +/- dimanches/fériés.
- Pas de nécessité d'ordonnance jointe
- Télétransmission SCOR

Exemple pour une visite à domicile avec 3 personnes :

- Pour le patient O = AMI 5.6 + MCI + IFD = 17.64 + 5.00 + 2.50 = 25.14
- Pour 1 personne avec test antigénique = AMI 9.5 = 29.92
- Pour 1 personne avec test antigénique = AMI 9.5 = 29.92
- Total de la visite au foyer = 25.14 + 29.92 + 29.92 = 84.98€

#### Les actions

- Retour par mail au médecin traitant. Les coordonnées du médecin sont dans la proposition de prise en charge que vous recevez du site [www.infirmiere-paca.fr](http://www.infirmiere-paca.fr)
- Si tests antigéniques positifs : saisie dans Contact COVID
- Retour par téléphone vers la Cellule Territoriale d'Appui à l'isolement CTAI de votre département, si le foyer nécessite une prise en charge sociale :

Département	N° Téléphone CTAI	Horaires d'ouverture
04 – Alpes de Haute Provence	04 90 36 73 11	
05 – Hautes Alpes	04 92 40 48 00	
06 – Alpes Maritimes	04 93 72 20 00	9h00 à 18h00
13 – Bouches du Rhône	04 84 35 40 00	9h00 à 18h00
83 – Var	04 94 18 83 83	
84 – Vaucluse	04 88 17 84 84	

### Inscrivez-vous sur [www.infirmiere-paca.fr](http://www.infirmiere-paca.fr) !

**Pour aujourd'hui et pour demain : interopérabilité ville/hôpital** (réception des demandes, des ordonnances, des dossiers, etc.)

Contactez-nous si vous rencontrez des difficultés lors de votre inscription à [infirmiere-paca.fr](http://infirmiere-paca.fr) :

✉ [info@urps-infirmiere-paca.fr](mailto:info@urps-infirmiere-paca.fr)

☎ 04 91 87 54 38

NB : les remplaçants ne peuvent pas s'inscrire à [infirmiere-paca.fr](http://infirmiere-paca.fr)

Avec nos remerciements anticipés pour votre mobilisation,  
L'équipe de l'URPS Infirmière Paca